



Mémoire

L'école francophone

**Présenté au
Commissaire Gino Leblanc**

**Petit-Rocher, N.-B.
Novembre 2008**

1. Mise en situation

L'Association francophone des municipalités du N.-B. (AFMNB) regroupe 50 municipalités francophones et bilingues de la province, ainsi qu'une municipalité anglophone. De ce nombre, nous comptons 6 cités, 12 villes, 30 villages et 2 communautés rurales.

Au cours des trois dernières décennies, des murs difficilement franchissables ont été érigés entre l'école et les municipalités. L'École s'est fortement professionnalisée, syndiquée et refermée. L'éducation est devenue une affaire de spécialistes et l'école est en quelque sorte devenue intimidante pour les non-spécialistes. Les municipalités ont-elles aussi pendant quelques décennies été confinées principalement aux infrastructures. Et elles ont dans bien des cas développé leurs propres infrastructures récréatives, dans certains cas dédoublant les infrastructures scolaires et universitaires.

Au-delà des infrastructures physiques, d'autres constats nécessitent le rapprochement entre l'École et la municipalité, et plus largement, la communauté. Comme un conférencier nous le soulignait lors de notre dernier Congrès, un enfant passe environ 10% de son temps à l'école ! Il est donc clair que la famille, l'école et la communauté doivent se concerter et faire équipe. Il en va de l'avenir de nos régions.

Il est maintenant admis que les ressources humaines sont le facteur le plus important dans le développement économique régional, la compétitivité de notre économie et la vitalité de nos communautés. Parallèlement, le déclin démographique observé dans plusieurs de nos régions, combiné au déclin de la natalité, nous obligent à accorder une importance prioritaire aux jeunes, aux parents et au système d'éducation. Les enfants sont une ressource rare et la plus précieuse de toutes. Il faut clairement investir dans le soutien aux familles, dans la petite enfance dès les premières années, et dans les services scolaires et communautaires susceptibles de favoriser le développement des jeunes.

Tant du côté des municipalités que du système d'éducation, les temps ont changé et continueront à changer. La formation des enfants est une responsabilité familiale, communautaire, scolaire et gouvernementale. Il est donc temps d'explorer de nouveaux partenariats.

Nous précisons au départ que ces partenariats doivent s'inscrire dans le respect de l'esprit et des principes de Chances égales, chances égales entre les jeunes de différents milieux socio-économiques, de différentes régions et des communautés linguistiques. Nous craignons fort que ce principe ait été atténué au fil des restrictions budgétaires. Il est essentiel d'y revenir.

2. L'AFMNB et les écoles dans nos communautés

Nous aimerions dans un premier temps partager, à titre d'exemple, «l'histoire» récente des relations entre l'AFMNB et nos écoles. Nous avons jusqu'à deux années passées, une politique qui interdisait la tenue de Congrès annuels dans les écoles. De difficiles expériences passées avaient mené à cette décision. Et comme l'AFMNB grandissait, tout

comme son Congrès, d'année en année, nous devenions confinée aux plus grands centres urbains, ce qui est contraire à notre philosophie et à notre stratégie de présence et de développement des régions.

À la suite d'une erreur administrative, la candidature d'une école, le Domaine étudiant de Petit-Rocher a été retenue pour y tenir notre Congrès annuel 2007. Et nous avons découvert qu'avec l'engagement de la direction, du personnel de soutien, du corps professoral et de l'agent communautaire, du Conseil, des équipes sportives et des étudiant.e.s, du Conseil municipal, d'organismes et de bénévoles dans la communauté, d'entreprises et d'artisans de la région, l'École a été convertie en véritable centre des congrès. Bref, la grande majorité de nos municipalités bénéficie d'un centre des Congrès au cœur de la communauté, en plus d'un centre de formation des jeunes, d'un centre sportif, d'un centre communautaire. Ce fut véritablement une grande découverte. Cette découverte s'est renouvelée avec autant de plaisir et de succès à Charlo et Dalhousie cet automne. La tenue d'un Congrès rassemblant environ 250 délégués, exposants et conférenciers, culminant en un banquet de 350 convives génère des retombées économiques et communautaires importantes dans une région. Elle anime une communauté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école, offre une vitrine pour les artistes, etc.

Peu de temps avant le Congrès de Petit-Rocher, nous avons entamé des discussions avec la Fédération des jeunes francophones du N.-B. pour lancer l'initiative «C'est ma communauté!». Ce mouvement vise à faire une plus grande place aux jeunes dans la gouverne des municipalités et à permettre à ces dernières de mieux cerner les besoins des jeunes. Sept municipalités ont participé à un projet pilote dans le cadre de cette initiative.

Ce rapprochement municipalité – école a culminé lors de notre récent Congrès annuel avec une très convaincante présentation de la très compétente équipe responsable du mouvement «L'École communautaire agrégée», sous la direction de M. Rino Levesque. Le fait qu'un projet d'école communautaire entrepreneuriale se déroule dans la communauté d'un membre de notre Conseil d'administration a certes contribué à convaincre l'ensemble du Conseil. La compilation des formulaires d'évaluation du Congrès permet de constater que cette activité a connu un grand succès, environ 90 % des délégué.e.s lui ayant octroyé une note positive.

De plus, les délégués ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Attendu que l'éducation est la pierre angulaire pour assurer la survie de la francophonie et le développement de nos communautés et de notre province ;

Attendu que l'éducation doit devenir un projet de société qui nous rassemble et qui nous ressemble ;

Attendu que l'importance d'un solide partenariat entre les parents, l'école et la communauté (les municipalités) pour assurer une éducation qui répond aux besoins de nos enfants et de la communauté ;

Attendu l'importance du partenariat entre l'école et la communauté pour enraciner les jeunes dans leur communauté pour développer une fierté d'appartenance, une fierté identitaire et culturelle et pour éveiller leur intérêt aux bienfaits de nos entreprises et institutions ;

Attendu que l'école communautaire dispose des éléments essentiels pour faire en sorte que l'éducation devienne un projet de société dans nos communautés et notre province ;

Attendu que l'école communautaire constitue une des pierres angulaires essentielles pour assurer le développement économique, culturel et social de la communauté acadienne et francophone du N.-B. ;

Il est résolu que l'AFMNB participe aux audiences de la Commission sur l'école francophone en insistant notamment sur l'importance de l'école communautaire.

Le message de notre membership est donc très clair. L'École et les municipalités doivent renforcer leur partenariat.

3. L'environnement et le cadre de développement de la nouvelle École francophone

a. Défis et opportunités liés à l'environnement linguistique

L'existence de deux communautés linguistiques, sans oublier les communautés autochtones, et le statut de seule province officiellement bilingue au Canada sont la plus grande richesse de notre province. Il faut cependant reconnaître que cette richesse est fragile. Les taux de transfert linguistique et plusieurs études en témoignent. Sur le plan de la fréquentation des systèmes scolaires, les données démontrent que 19% au primaire et 22 % au secondaire des enfants en droit de s'inscrire dans le système francophone, s'orientent plutôt vers le système anglophone. Ce phénomène est en croissance depuis 2001. Ces taux sont clairement alarmants. Il est donc essentiel que des mesures plus vigoureuses soient mises en place pour protéger et mettre en valeur cette ressource humaine, culturelle et économique importante.

Il est essentiel de reconnaître les défis que présente la viabilité d'une petite communauté linguistique comme la Francophonie canadienne et l'Acadie dans le contexte nord-américain et mondial. Les différents paliers de gouvernement et la communauté elle-même doivent mobiliser et concerter leurs efforts en ce sens.

Un événement s'est produit au cours de la dernière année qui peut avoir un impact important sur l'École francophone et le système d'éducation au N.-B. Nous croyons que les changements apportés au système d'immersion en français, tels que révisés par le ministre de l'Éducation, peuvent s'avérer très pertinents et réussis. Deux conditions sont toutefois essentielles.

Il faut faire en sorte que l'École francophone ait les ressources nécessaires pour bien accueillir les jeunes ayant droit dont le niveau de français nécessite un renforcement à l'entrée dans le système francophone. Il faut également renforcer le pouvoir d'attraction et de rétention de l'École francophone. Bien qu'il n'existe pas à notre connaissance de données officielles à ce sujet, il est admis que le programme d'immersion en français compte un nombre important de jeunes francophones. Pareille situation contribue à l'assimilation de ces jeunes, tout en empêchant de jeunes anglophones d'apprendre le français. Les changements apportés pourraient corriger cette situation dans la mesure où l'école francophone parvient à attirer la clientèle francophone. Nous appuyons les recommandations des intervenants francophones en éducation afin de renforcer et assurer la compétitivité par rapport au système anglophone de l'offre de programmes et de services (AEFNB, p. 10).

Il est tout aussi important que les anglophones aient une opportunité réelle d'apprendre le français langue seconde. Le système scolaire anglophone doit avoir les outils pour atteindre cet objectif. Il en va de l'avenir du bilinguisme dans notre province.

b. Défis et opportunités liés à l'environnement économique et social

La situation socio-économique des régions varie considérablement au N.-B. Alors que dans certaines régions les infrastructures n'arrivent pas à répondre à l'augmentation importante de la clientèle étudiante, les écoles ferment dans d'autres régions. Il est donc important de prendre en considération la situation et les besoins propres à chaque région. Tant les régions en croissance que les régions en décroissance devront recevoir une attention prioritaire et des réponses adaptées.

La situation socio-économique des régions a également une influence sur le développement des jeunes et leur niveau de préparation pour l'école. Les données pour la communauté francophone à cet égard sont préoccupantes. Il suffit de mentionner le taux d'analphabétisme élevé (niveaux 1 et 2), souvent associé à d'autres caractéristiques socio-économiques défavorables. Il importe de mettre en place les ressources nécessaires le plus tôt possible dans le cheminement des enfants pour assurer les rattrapages et la meilleure préparation, accompagnement et appui possibles. Il est essentiel d'investir des ressources spécialisées dans les écoles pour mieux appuyer le personnel enseignant et répondre aux besoins des enfants. Des stratégies de formation et de recrutement de personnel spécialisé doivent être développées pour faire face aux pénuries actuelles.

La problématique de l'inclusion des jeunes à besoins spéciaux doit également recevoir une plus grande attention. Au fil des ans, les ressources offertes pour faciliter leur intégration dans les classes régulières ont été réduites. Il faut remédier à cette situation et faire en sorte que cette inclusion soit réussie.

Le concept d'école communautaire entrepreneuriale nous semble d'autre part offrir un potentiel très intéressant pour stimuler les jeunes, mieux les brancher sur leur communauté, tout en engageant la communauté envers l'école. Il permet de tirer profit des expertises et ressources du milieu, de favoriser la créativité des jeunes. Il contribue à apporter de nouvelles ressources dans l'école, principalement humaines, quelques fois

matérielles et financières. Elle peut permettre d'optimiser les investissements provinciaux et municipaux dans les infrastructures, en commençant par les écoles elles-mêmes.

Il faut cependant que cette approche respecte les principes de Chances égales. Le déclin démographique et économique dans certaines régions pourrait nécessiter des appuis particuliers de la part du gouvernement provincial.

c. Opportunités liées au dynamisme de la communauté acadienne et francophone

Il existe des opportunités très intéressantes de partenariat entre la communauté et l'École. Le dynamisme de la communauté acadienne et francophone se manifeste dans une grande diversité de secteurs - dans les arts et la culture, les entreprises, l'athlétisme, la science et la technologie, les communications, le droit, l'environnement, etc. L'entrepreneuriat collectif se manifeste dans les municipalités, les festivals, les organismes communautaires de toutes sortes. Il ne manque pas de modèles à offrir aux jeunes.

4. La mission et le financement de l'École francophone

L'École francophone doit assumer une responsabilité additionnelle par rapport aux écoles de la majorité. Elle a un rôle très important à jouer au niveau de la construction et du renforcement identitaire des jeunes. Elle a besoin d'efforts et de ressources accrues pour l'apprentissage et la maîtrise de la langue première, tout en favorisant l'apprentissage de la langue seconde. Nous sommes très préoccupés des difficultés des jeunes francophones dans l'apprentissage de leur langue première. Des efforts et ressources accrues doivent être investis pour renforcer la maîtrise du français dans nos écoles.

Le mémoire de l'AEFNB met en évidence le besoin de ressources accrues tant au niveau du matériel pédagogique que du financement du système scolaire francophone. Ils recommandent notamment que la formule de financement soit modifiée pour refléter les défis particuliers du système francophone et assurer une équité réelle entre les deux systèmes. Le Manitoba et en Ontario ont apporté des ajustements en ce sens. Nous appuyons sans réserve les demandes de l'AEFNB et des autres intervenants en éducation en ce sens.

Le mémoire de l'Association francophone des parents du N.-B. (AFPNB) va dans le même sens. Nous appuyons très fortement leurs recommandations pour assurer un financement plus équitable du système scolaire francophone (p. 11).

5. L'école communautaire entrepreneuriale et les partenariats communauté - école

Comme mentionné précédemment, nous croyons qu'un partenariat entre l'École et la communauté peut être avantageux et contribuer à la réussite de la mission de l'École francophone. Dans cet esprit, nous voulons souligner la contribution exceptionnelle de la Fédération des jeunes francophones du N.-B. pour regrouper et animer les jeunes, mobiliser les écoles, interpeller les municipalités et nombre d'entreprises et d'institutions communautaires, organiser des événements créatifs et innovateurs, souvent à caractère artistique et culturel, mais également politiques comme les parlements jeunesse et autres

grands rassemblements. Il faut également souligner la contribution de la Société des jeux de l'Acadie, dont l'influence continue à s'étendre. De plus, les intervenants du milieu des arts et de la culture sont des partenaires intéressants pour renforcer la mission identitaire de l'École, tout en contribuant au développement de la créativité des jeunes. Le ministère de l'éducation et le gouvernement provincial doivent reconnaître l'importance de rechercher et de bien appuyer ces partenariats.

Les municipalités souhaitent renforcer leurs partenariats avec l'École francophone. Celles engagées au cours des dernières années dans les projets pilotes s'inscrivant dans l'école entrepreneuriale communautaire en font une évaluation très positive et souhaitent poursuivre leur engagement. Le développement des jeunes est une composante essentielle du développement de nos régions. Le partenariat école – communauté est aussi un outil de renforcement de l'enracinement et de la rétention des jeunes dans nos communautés.

Nous croyons également que des jeunes plus motivés et obtenant de meilleurs résultats grâce à une école communautaire plus créatrice et stimulante, à des communautés appuyant mieux les familles et l'école, et par une plus grande place aux jeunes dans la gouverne de la municipalité, contribuent à créer un climat social plus sain et plus sécuritaire.

6. Les programmes de formation professionnelle à l'école

Nous reconnaissons d'emblée nos limites quant aux programmes et aux approches pédagogiques. L'élimination de la formation professionnelle dans les écoles a privé les jeunes d'opportunités d'apprentissage dans des champs de spécialisation où existe une pénurie importante de travailleurs. Des cours de technologie ont été réintroduits au cours des dernières années. Nous croyons qu'il y a une place pour une formation professionnelle pour des jeunes qui souhaitent développer leurs habiletés dans ces secteurs. Il est important que cette formation soit de qualité supérieure et outille les jeunes adéquatement pour face aux exigences technologiques et parfaire leur formation (en institutions post-secondaires ou en milieu de travail) pour relever les défis de l'économie du savoir dans ces secteurs. Il est également important, compte tenu des opportunités dans nos régions pour des travailleurs et travailleuses spécialisés, que les jeunes soient sensibilisés à ces opportunités.

7. Une école ouverte sur le monde

Les jeunes (et les moins jeunes) sont fascinés par les réalités, les défis et les opportunités sur la planète. Nos écoles doivent refléter cette réalité. Les technologies de communication, mais également les échanges commerciaux et de collaboration impliquant nombre d'entreprises et d'institutions de nos régions nous offrent des opportunités intéressantes d'ouverture sur le monde. Nous pouvons également tirer profit de la présence de nouveaux arrivants dans nos communautés.

L'ouverture sur le monde et sur la diversité des cultures de l'École francophone contribue à faire de nos communautés des milieux attrayants pour les jeunes. L'immigration est également une nouvelle réalité. Il faut que les jeunes qui arrivent dans nos communautés se sentent bien accueillis et aient le goût de s'y enraciner. La capacité d'attraction et de

rétenion dans nos communautés requièrent, tant pour nos jeunes que pour les nouveaux arrivants, cette ouverture et une appréciation de la richesse des autres cultures.

8. Conclusion

L'AFMNB salue l'initiative du gouvernement provincial de mettre sur pied votre Commission dans le but de proposer des moyens afin de permettre à aux jeunes francophones de réaliser leur plein potentiel et d'être ainsi le mieux en mesure possible d'apporter leur contribution au développement actuel et futur de leur communauté et de la société en général.

L'École francophone assume une responsabilité accrue d'assurer la transmission de la langue et de la culture dans un environnement nord-américain, canadien et provincial où l'anglais est dominant. Elle doit aussi s'inscrire dans des réalités socio-économiques et démographiques qui présentent, tant pour les régions en croissance que pour celles en décroissance, des défis importants. Elle doit bénéficier de ressources accrues afin de bien accueillir et intégrer les jeunes qui ont besoin de renforcer leur français lors de leur entrée dans le réseau scolaire francophone.

La réussite de la mission de l'École francophone compte tenu des défis linguistiques et socio-économiques nécessite un renforcement des ressources humaines, pédagogiques et financières. Une attention particulière doit être accordée au renforcement des ressources pour l'intégration des jeunes à besoins spéciaux dans les classes régulières. Le gouvernement provincial doit revoir la formule de financement de l'éducation afin de mieux refléter la réalité et les besoins particuliers du système scolaire francophone, et d'assurer une plus grande équité réelle entre les réseaux scolaires francophone et anglophone.

L'AFMNB souhaite la poursuite et l'extension du mouvement de l'École entrepreneuriale communautaire. Toutes les écoles devraient éventuellement s'inscrire dans ce mouvement. L'École, la municipalité et les intervenants communautaires doivent renforcer leur partenariat, avec les parents, pour offrir aux jeunes des opportunités stimulantes et attrayantes de formation. Nous devons faire équipe pour que nos écoles et nos communautés soient irrésistibles pour nos jeunes (et moins jeunes).